

Rapport pour le groupe d'utilisateurs

Janvier 2022

Table des matières

1. Etat des lieux général de la situation	2
1.1. Sources	2
1.2. Applications web	4
1.3. Documentation et Content Management System (CMS)	5
2. État des lieux des projets	6
2.1. Développement d'indicateurs généralement calculés à partir de données d'enquête	6
2.1.1. Le revenu disponible au niveau du ménage	6
2.1.2. Transitions des chômeurs	6
2.1.3. Recensement des chômeurs et des travailleurs frontaliers	6
2.1.4. Indicateurs au niveau du secteur statistique	7
2.1.5. Indicateurs d'emploi	7
2.1.6. Indicateurs liés aux jeunes NEET	7
2.2. Instrument de mesure et de suivi des mesures régionales pour l'emploi	8
2.3. Information à propos du niveau d'éducation de la population	9
2.4. Indicateurs pour un tableau de bord de la protection sociale	10
2.5. Variables à propos du contexte socio-économique	11
2.5.1. Développement d'une variable dérivée sur l'historique de carrière	11
2.5.2. Le groupe "autres" dans la nomenclature	11
2.5.3. Préparation et intégration du code profession	11
2.5.4. Indicateurs relatifs à l'efficacité des mesures pour l'emploi	12
2.5.5. Information sur l'origine, la génération d'immigration et la cohorte de nouveaux arrivants	12
2.5.6. Indicateurs relatifs au contexte socio-économique	12

Introduction

Les projets de recherche sont les suivants :

- Tâche 1 : Le développement d'indicateurs concernant le marché du travail et la protection sociale basés sur les données administratives du datawarehouse qui, si possible, reproduisent les indicateurs généralement calculés à partir de données d'enquête.
- Tâche 2: Le développement d'outils de mesure et de suivi relatifs aux mesures régionales pour l'emploi.
- Tâche 3: L'amélioration des informations à propos du niveau d'éducation de la population.
- Tâche 4: L'amélioration des indicateurs pour un tableau de bord de la sécurité sociale.
- Tâche 5: Le développement de variables relatives au contexte socio-économique.

En premier lieu nous ferons un état des lieux général du datawarehouse MS & PS (partie 1). Ensuite nous passerons successivement en revue l'avancée des différents projets de recherche mentionnés ci-dessus (partie 2).

1. État des lieux général de la situation

1.1. Sources

En ce qui concerne l'avancement des sources, le chargement des données de 2019 est presque terminé. Les données de la FWB-ARES (SATURN) et de l'INASTI-Eclipz doivent encore être chargées. Le chargement des données de 2020 se poursuit, tout comme celui des fichiers provisoires dans le cadre de la crise COVID-19.

SPF Affaires Étrangères : il a été demandé au SPF de fournir un nouveau fichier. À ce jour, nous n'avons pas encore reçu de réponse. Le dossier est en attente.

LIMOSA: cette source concerne des travailleurs travaillant provisoirement ou partiellement en Belgique pour des employeurs étrangers, ainsi que des indépendants étrangers remplissant provisoirement ou partiellement des missions en Belgique. Ces deux cas de figure ne sont pas soumis à la sécurité sociale belge. La période pour laquelle ces données sont disponibles a été élargie, portant désormais sur la période 2010 – 2020.

WABRO: cette source concerne des travailleurs travaillant partiellement ou provisoirement à l'étranger pour des employeurs belges. Les données ont été chargées pour la période 2007-2020 mais après la réalisation de tests, il s'est avéré qu'un nouveau chargement était nécessaire. Les données doivent encore être documentées.

BCE: les données ont été vérifiées. Étant donné la taille importante du fichier, celui-ci sera divisé en plusieurs fichiers partiels. Les données doivent encore être documentées.

En ce qui concerne les données relatives à l'éducation de la FWB-enseignement obligatoire, de la FWB-ARES (SATURN) et du Département flamand de l'enseignement: ces instances souhaitent conclure un protocole avec la BCSS. La BCSS n'est cependant pas en faveur de la conclusion de protocoles. Elle préfère que ces instances intègrent le réseau de la BCSS. Dans les semaines à venir, une concertation à ce propos aura lieu entre la BCSS et les autorités régionales (AGODI/AHOVOKS/ARES/Fédération Wallonie-Bruxelles/Communauté germanophone). Si ces autorités accèdent effectivement au réseau BCSS, il ne faudra plus conclure de protocole et le Comité de sécurité de l'information (CSI) sera compétent.

STATBEL: les données concernant le niveau de formation ont été chargées pour les années 2012-2017. Pour 2016, les données concernent également les jeunes scolarisés.

Des fichiers contenant des coordonnées géographiques - tant au niveau des adresses que des secteurs statistiques - ont été chargés.

En ce qui concerne le SPP Intégration Sociale (SPP IS), trois nouveaux fichiers ont été créés sur base trimestrielle. Le premier contient une classification hiérarchique indiquant la nature de l'aide du CPAS. Le deuxième contient des informations relatives à une mesure spécifique : le Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS). Le troisième contient les individus qui ont uniquement

reçu une prime d'installation afin de sortir du sans-abrisme (législation 6). Cette population n'est pas intégrée dans la nomenclature.

Le chargement de fichiers temporaires relatifs à la crise COVID, destinés à répondre à des demandes de données liées spécifiquement à cette crise, se poursuit. À l'heure actuelle sont disponibles des fichiers de l'ONSS, de l'INASTI, de l'INAMI, du CIN et de l'ONEM. Dès que les fichiers structurels seront chargés, ces fichiers temporaires ne seront plus conservés. Ainsi, des fichiers du SFP, du SPP IS, des allocations familiales (FAMIFED-ORINT), de l'ONEM et du FOREM/VDAB/ACTIRIS/ADG ont déjà été supprimés. Certains fichiers temporaires contiennent cependant des informations non présentes dans les fichiers structurels. Dans ce cas, ces informations seront conservées de manière permanente.

De nouveaux fichiers concernant les accidents de travail seront chargés. De nouveaux fichiers sont disponibles à propos des accidents de travail ainsi que des incapacités de travail temporaires et permanentes. Il existe également un fichier concernant les ayants-droit (survivants). Les données concernent tant le secteur privé que le secteur public. Les données relatives au secteur public ne sont par contre disponibles qu'à partir de 2014. Il faudra par la suite intégrer des données relatives aux paiements.

En ce qui concerne le SFP – cadastre des pensions: les variables "type de pension" et "type de pension complet" ont été adaptées à partir de 2019. Cette adaptation a un effet pratiquement négligeable sur la nomenclature de la position socio-économique. Elle a par contre un impact plus important sur les positions socio-économiques supplémentaires pour les bénéficiaires de pensions.

En ce qui concerne les données régionales relatives aux allocations familiales suite à la 6ème réforme de l'État : les données de 2019 des Communautés flamandes et germanophones ont été chargées. Pour Bruxelles et la Wallonie, le chargement des données débutera avec les données de 2020. Les données du cadastre ont été conservées par ORINT pour les années 2019 et 2020 en ce qui concerne Bruxelles, Wallonie et Communauté germanophone. Ces données ont été intégrées dans le datawarehouse.

En ce qui concerne les données relatives aux personnes handicapées (suite à la 6ème réforme de l'État): du côté de la Flandre, les données relatives au budget de soins pour personnes âgées ont été intégrées pour les années 2017 – 2020. Ce budget est le successeur de l'AAPA. Les autres régions seront contactées.

La nomenclature doit encore être élargie avec plusieurs populations, qui seront alors extraites du groupe N4.

Un système d'accès à distance sera prévu, dans un premier temps réservé au modèle BELMOD. Il sera par la suite vérifié si ce système peut être utilisé pour d'autres demandes de données. Des tests sont également réalisés concernant l'embrouillage de données.

1.2. Applications web

Les applications web ont été complètement actualisées pour 2019. Les applications web chiffres globaux et locaux ont été également partiellement actualisées pour 2020. Une actualisation complète signifie que l'ensemble des positions socio-économiques sont présentes.

Deux extensions ont été prévues dans l'application web relative aux chiffres locaux :

- Le lieu de travail au niveau de la commune a été ajouté à partir de 2007.
- Une nouvelle classification (IBEFE) du domicile a été instaurée pour Bruxelles et la Wallonie à partir de 2015.

La population AAPA a à nouveau été ajoutée dans l'application web des chiffres globaux, à partir de 2017. Le successeur de l'AAPA en Flandre, à savoir le budget de soins pour personnes âgées, est également consultable à partir de 2017.

La position socio-économique relative à l'aide du CPAS a été renommée. Dans le passé, le "revenu d'intégration sociale/aide financière" était utilisé comme dénomination des codes de nomenclature n331 et n332. Désormais, les dénominations "aide du CPAS – droit à l'intégration sociale" et "aide du CPAS – droit à l'aide sociale". Ces dénominations sont plus générales, mais également plus correctes. Elles n'entraînent pas de rupture de tendance. En effet, la méthode de calcul et les chiffres restent identiques. La documentation sera mise à jour.

La définition du travail intérimaire a été adaptée, ce qui a surtout un impact sur les chiffres des dernières années. Néanmoins les tableaux de base de l'application web relatives aux chiffres globaux ont à nouveau été créés à partir du premier trimestre disponible (le premier trimestre de 2003). La création de nouveaux tableaux de base implique que certains chiffres peuvent légèrement varier. Ceci concerne surtout le code n4 de la nomenclature, ainsi que pour les individus ayant un domicile à l'étranger ou un domicile inconnu. Les chiffres relatifs aux pensionnés ayant un domicile à l'étranger peuvent également légèrement varier.

La règle d'anonymisation est devenue plus sévère : dans le passé, on indiquait "1-3" pour les chiffres inférieurs à 4 lorsque le secteur statistique était consulté. La règle a été renforcée à "1-9" et s'applique désormais également lorsque l'origine et le lieu de travail sont consultés.

1.3. Documentation et Content Management System (CMS)

Un certain nombre d'ajustements a été apporté au site web: il y a dorénavant des infobulles pour les institutions et les sources, contenant une brève description de celles-ci. La mise à jour de la page thématique reste encore à réaliser.

2. État des lieux des projets

2.1. Développement d'indicateurs généralement calculés à partir de données d'enquête

2.1.1. Le revenu disponible au niveau du ménage

L'objectif de cette première tâche est de développer des variables dérivées à propos du *revenu disponible au niveau du ménage* sur base de données administratives du datawarehouse et de la base de données IPCAL. Avec l'aide d'un concept de revenu administratif, il serait possible de développer toutes sortes d'indicateurs qui sont généralement calculés sur base de données d'enquête (tels que l'indicateur AROP). Nous utilisons la variable HY020 de l'enquête-SILC comme point de référence pour le développement des variables dérivées. Concrètement, nous tentons de développer les variables suivantes :

- Variable de base: le revenu disponible au niveau du ménage.
- Variables supplémentaires: revenus distincts au niveau du ménage, tels que le revenu disponible provenant de prestations de vieillesse par ménage, ou le revenu disponible provenant de l'emploi rémunéré par ménage.

Au cours des derniers mois, nous avons préparé une version préliminaire de la variable de base fondée sur une nouvelle demande de données et nous avons peaufiné la méthodologie sous-jacente. En outre, une première analyse a été effectuée à propos des différences entre le concept de revenu développé et la variable HY020. Il en ressort que les résultats de la variable de base diffèrent de la variable HY020, mais que ces différences sont peut-être en partie dues à l'utilisation de données administratives. Les différences peuvent par exemple être la conséquence de revenus manquants ou de revenus enregistrés de manière limitée dans les bases de données utilisées. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour expliquer davantage les différences observées entre la variable de base et la variable HY020. Toutefois, le projet a été mis en pause en septembre étant donné que Statbel travaille également à l'élaboration d'un concept de revenu semblable. Afin d'éviter un double travail, il a été décidé avant tout de mettre en place une concertation avec Statbel. Ces discussions vont être lancées sous peu.

2.1.2. Transitions des chômeurs

Pour cette tâche, il a été demandé de développer des variables permettant de cartographier la mobilité des demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Pour le moment, aucun plan de recherche n'a été élaboré. Une concertation avec les institutions commanditaires aura lieu prochainement à ce sujet.

2.1.3. Recensement des chômeurs et des travailleurs frontaliers

Pour cette tâche, les institutions commanditaires demandent de délimiter les chômeurs et les travailleurs frontaliers sortants.

Pour le moment, aucun planning de recherche n'a été élaboré. Une concertation avec les institutions commanditaires aura lieu prochainement à ce sujet.

2.1.4. Indicateurs au niveau du secteur statistique

Depuis récemment, un fichier contenant des données géographiques est disponible au sein du datawarehouse. Ces coordonnées géographiques peuvent aussi être rattachées aux secteurs statistiques. Dans le cadre de cette tâche, une première concertation exploratoire a eu lieu entre les financeurs et les chercheurs. Dans la phase suivante, les financeurs vont vérifier en interne quelles idées ils ont pour de tels indicateurs et communiqueront ces idées au CeSO.

Le CeSO étudiera également ce que ces données géographiques rendent possible et planifieront une réunion pour discuter du projet plus en profondeur avec les financeurs.

2.1.5. Indicateurs d'emploi

Durant l'année passée, le projet lié au développement d'indicateurs d'emploi au sein du datawarehouse a été achevé. Nous avons livré une note d'accompagnement à propos de ces indicateurs, dans laquelle nous discutons leur construction et quelques-uns de leurs résultats. Les variables destinées à calculer les taux d'emploi au sein du datawarehouse ont été documentées au sein du site web. Ces variables sont désormais disponibles pour les utilisateurs du datawarehouse et se trouvent dans la source DWH_BCSS_Emploi. La note d'accompagnement est également disponible dans la documentation sur le site web.

2.1.6. Indicateurs liés aux jeunes NEET

Pour délimiter les jeunes NEET sur base des données du datawarehouse, il convient d'intégrer à celui-ci de nouvelles sources à propos de la participation aux systèmes éducatifs et de formation. Aucun progrès n'a été réalisé cette année sur l'intégration de ces sources de données dans le datawarehouse. Nous faisons ici le point sur le processus d'intégration.

Auparavant, le datawarehouse recevait des données de l'ARES (enseignement supérieur non-universitaire francophone) et du CRef (enseignement supérieur universitaire francophone). Les données de l'ARES sont disponibles pour les années 2018 et 2018. Les données du CRef vont de 2018 jusqu'aux années 1980. Cette année passée, aucune nouvelle donnée n'a été reçue de la part de l'ARES, de la Fédération Wallonie-Bruxelles (enseignement obligatoire francophone) ou du *Departement Onderwijs en Vorming* (enseignement de la Communauté flamande).

Cependant, des données de Statbel à propos du niveau d'éducation pour la période 2012-2017 ont été intégrées dans le datawarehouse en novembre 2021. Au sein du fichier de 2016 est également incluse une variable indiquant si l'individu est élève ou étudiant. L'équipe de recherche, avec les employés de la BCSS, testera l'utilité de ces données de Statbel pour la délimitation des jeunes NEET, en combinaison avec les données actuelles déjà présentes dans le datawarehouse.

2.2. Instrument de mesure et de suivi des mesures régionales pour l'emploi

Dans un premier temps, les objectifs de la période de financement précédente doivent être poursuivis et complétés: en particulier, l'élaboration d'un inventaire des mesures régionales pour l'emploi, leur analyse et enfin leur intégration dans le datawarehouse.

La tâche à effectuer ensuite est la suivante :

Définir une typologie (ou affiner une typologie existante) rendant possible la classification des différentes mesures (incitations, obligations, etc.), en tenant compte notamment de leur poids budgétaire. Une telle typologie rendrait possibles des comparaisons dans le temps (même si les mesures changent) tant au sein d'une même région qu'entre les différentes régions.

En ce qui concerne la première tâche, il a été décidé lors d'une réunion le 7 juin 2021 que la ligne du temps des mesures régionales pour l'emploi en Belgique devait être finalisée, étant donné qu'elle conditionne la suite du projet. En outre, il a été décidé que la nouvelle tâche à propos du budget alloué aux différentes mesures peut être ajoutée à la ligne du temps, à condition qu'elle n'entrave pas la réalisation de celle-ci. Les informations à propos du financement peuvent aussi être incluses dans un document séparé.

Les travaux sur la ligne du temps des mesures pour l'emploi se sont poursuivis au cours de la période mai-décembre 2021.

Pour le moment, cette ligne du temps et les informations qu'elle contient sont revues et complétées par les institutions concernées.

En ce qui concerne la deuxième tâche : le centre METICES attend une explication détaillée des institutions commanditaires avant de commencer la mission et de faire un planning. Toutefois, une note sera préparée dans laquelle nous examinerons s'il est possible d'analyser les budgets alloués aux mesures figurant dans l'inventaire du consortium.

La discussion à propos de la ligne du temps n'est pas encore terminée. Nous attendons les commentaires de certaines institutions. Nous pourrions ensuite passer à l'étape suivante. Les institutions seront alors à nouveau contactées pour noter leurs commentaires sur la ligne du temps.

Le centre METICES vérifiera si les éléments du financement ont déjà été intégrés dans l'analyse.

2.3. Information à propos du niveau d'éducation de la population

Les financeurs des équipes de recherches liées au datawarehouse ont demandé comment il serait possible d'améliorer l'information à propos du niveau d'éducation de la population au sein du datawarehouse. L'intention initiale pour l'amélioration de l'information à propos du niveau d'éducation était de le reprendre tel qu'il est déterminé par le SPF Emploi et Unia (2019) et de l'affiner dans la mesure du possible. Au cours du projet il est cependant apparu que de fortes similitudes existent entre ce projet et le projet de Statbel à propos de la création d'un niveau d'éducation à partir de données administratives. Il a été décidé d'intégrer les données déterminées par Statbel au sein du datawarehouse. Ces données, portant sur les années 2012 à 2017 (inclus) ont été chargées en novembre 2021. Elles seront bientôt documentées sur le site du datawarehouse et mise à la disposition des utilisateurs.

2.4. Indicateurs pour un tableau de bord de la protection sociale

L'Université d'Anvers a développé un tableau de bord répertoriant les indicateurs nécessaires au suivi de la qualité des politiques sociales belges. Un de ces indicateurs concerne les bénéficiaires de prestations. L'objectif est de développer des indicateurs mesurant le nombre de bénéficiaires de prestations, ainsi que la moyenne et la médiane de ces prestations. Un indicateur sur les personnes handicapées est également en cours d'élaboration.

Le projet a débuté en 2021. Un premier indicateur a été élaboré suite à l'exploration des données. Lors de son élaboration, un certain nombre de questions méthodologiques ont émergé à propos de la manière dont les indicateurs sont construits et présentés. En concertation avec les financeurs, nous avons décidé d'élaborer un indicateur dans son intégralité pour ensuite, sur base de cet exemple-type, déterminer quelle méthodologie et présentation seront utilisées. Cet exemple-type a été finalisé. Les résultats seront discutés début janvier avec les financeurs. Concernant l'indicateur sur les personnes handicapées, nous avons examiné quelles données devraient encore être chargées dans le datawarehouse.

Pour 2022, il est prévu d'élaborer les indicateurs sur le nombre de bénéficiaires de prestation et sur les niveaux de prestation, suite à une nouvelle concertation avec les financeurs. Nous sommes également en contact avec différentes instances afin de planifier le chargement de nouvelles données à propos des personnes handicapées.

2.5. Variables à propos du contexte socio-économique

2.5.1. Développement d'une variable dérivée sur l'historique de carrière

À l'avenir, il sera possible de cartographier la totalité de la carrière comme employé, indépendant et fonctionnaire sur base du datawarehouse, ce grâce aux données existantes d'Ecliz et des nouvelles données Sigedis (qui seront disponibles pour les utilisateurs dans le courant de cette année, voir également le rapport du groupe d'utilisateurs de décembre 2020). Présenter un historique de carrière de manière compréhensive est une affaire complexe. C'est pourquoi nous désirons intégrer dans le datawarehouse un ensemble de variables dérivées à propos de l'historique de carrière - semblables à celles présentes dans la source DWH_SIGEDIS_VarDer jusqu'en 2010 inclus -, ce afin de mettre ces données à disposition d'un public large de manière ergonomique. Le développement de ces variables dérivées exige toutefois une méthodologie approfondie. Cette méthodologie est actuellement en cours de réalisation pour les employés. Au cours de la prochaine période, les avancements concerneront les indépendants et les fonctionnaires. Une autre approche consiste à charger dans le datawarehouse des variables dérivées déjà existantes. Des variables dérivées permettant de reconstruire l'historique de carrière sont en effet déjà présentes dans les bases de données constituant *mypension.be* et *mycareer.be*. En conséquence, nous analyserons lors de la prochaine période s'il est possible et approprié de charger ces variables dérivées directement dans le datawarehouse.

2.5.2. Le groupe "autres" dans la nomenclature

La position "autres" dans la nomenclature contient un nombre très important d'individus. Pour les individus de ce groupe, il n'est pas clair s'ils sont employés, chercheurs d'emplois, ou inactifs. Nous examinerons comment ce groupe pourrait être encore réduit en les affectant à une des 16 autres positions de la nomenclature. Actuellement, nous étudions la possibilité d'attribuer à une partie de ce groupe la position de "bénéficiaire de pension". Nous soupçonnons en effet que de nombreux individus de ce groupe sont conjoints de bénéficiaires d'une pension familiale.

2.5.3. Préparation et intégration du code profession

Les données relatives au type de profession des personnes constituent une lacune importante du datawarehouse. Certaines de ses sources de données contiennent des informations à ce propos, mais la profession de la grande majorité des travailleurs reste inconnue. Dans le cadre du projet de soutien scientifique pour le datawarehouse, il a été demandé de remédier à cette lacune et d'intégrer des données à propos de la profession au sein du DWH. Comme première étape de cette tâche, nous avons rédigé une note recensant la disponibilité des données à propos de la profession au sein des données administratives. Un rapide examen du paysage des données existantes en Belgique nous montre que le manque de données à propos de la profession ne se limite pas au datawarehouse. Les sources de données administratives des différentes institutions ne contiennent que peu ou pas d'information à propos de la profession, ou ces informations sont de qualité insuffisantes. Pour la prochaine édition du recensement, Statbel travaille également à une statistique à propos des professions en Belgique basée sur des données administratives. Ce faisant, ils se heurtent aux mêmes problèmes que ceux mentionnés ci-dessus. En raison de l'offre limitée de données administratives à propos des professions, Statbel indique utiliser des données administratives pour uniquement un quart de la population active.

Dans une prochaine étape, nous visons à approfondir et élargir la connaissance sur les données administratives liées à la profession. En examinant le comment et le pourquoi du (non-)enregistrement de ces données dans des exemples belges et étrangers, nous souhaitons mettre en évidence les besoins en terme d'enregistrement des données sur la profession, mais aussi les possibilités que celles-ci offrent tant pour la recherche que pour le monde politique.

2.5.4. Indicateurs relatifs à l'efficacité des mesures pour l'emploi

Pour cette tâche, des indicateurs mesurant l'efficacité de mesures pour l'emploi sont développés. Si possible, ces indicateurs sont intégrés dans l'outil web à propos de la mobilité socio-économique, afin de cartographier le flux vers l'emploi (non subventionné).

Dans la période à venir, un projet de planning et de recherche sera discuté en concertation avec les institutions commanditaires.

2.5.5. Information sur l'origine, la génération d'immigration et la cohorte de nouveaux arrivants

Pour cette tâche, les institutions commanditaires demandent de développer au sein du datawarehouse un système de suivi pour les nouveaux arrivants. Dans un premier temps, nous allons examiner quelles données existent au sein du datawarehouse pour l'élaboration d'un tel système de suivi. Pour ce faire, nous examinons les données démographiques ainsi que les données du marché du travail. Dans une étape suivante, nous élaborerons une méthodologie pour délimiter la population et définir les données socio-économiques associées qui sont pertinentes pour cartographier l'intégration de la population.

2.5.6. Indicateurs relatifs au contexte socio-économique

Le centre METICES travaille, en collaboration avec le SPF Emploi, à l'élaboration d'indicateurs relatifs à la diversité sur le marché du travail (monitoring socio-économique).

Cette tâche consiste à développer une ou plusieurs variables standard liées au contexte socio-économique des individus sur la base des données administratives du datawarehouse, puis à les relier à leur position sur le marché du travail.

Les étapes suivantes sont prévues:

1. Réalisation d'analyses exploratoires
2. Le couplage de données du recensement et de données de la BCSS. Dans un premier temps, pour la période comprise entre 1998 et 2013, un fichier de données distinct est établi pour chaque année dans laquelle toutes les informations sont incluses. Dans un deuxième temps, cinq fichiers sont créés sur cette base, chacun contenant des informations sur les individus sélectionnés à partir du moment où ils avaient (a) 8 ans, (b) 10 ans, (c) 12 ans, (d) 14 ans et (e) 16 ans.
3. La sélection d'un de ces cinq fichiers "années" pour l'élaboration de l'indicateur. Cela demandera des analyses approfondies du groupe de travail, sur base desquelles le choix sera fait.

La première étape a été réalisée pour les années 2003 et 2005. L'étape 2 est actuellement en cours de réalisation.

De mai à décembre 2021, le couplage des données du recensement et de la BCSS s'est poursuivi. Pour chacune des années entre 1998 et 2013, un fichier distinct a été développé, dans lequel ces données sont incluses. Cela a été fait avec une syntaxe standard élaborée pour chaque année.

Il a également été vérifié auprès de STATBEL si des données supplémentaires sur les revenus étaient disponibles pour la période antérieure à 2005. Il s'est avéré que ce n'était pas le cas. Les fichiers annuels à partir de 2005 sont donc les plus riches en informations, car ils contiennent à la fois la position dans la nomenclature (disponible à partir de 2003) et les revenus des personnes concernées pour l'année en question.

La prochaine étape dans ce projet consiste à développer cinq fichiers par âge (8,10, 12, 14 et 16 ans) et à choisir l'âge idéal sur base duquel l'indicateur sera développé.